



## **Journée internationale de la femme 2010**

### **« Droits égaux, Opportunités égales : Progrès pour tous »**

Cette année marque le 15<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing adoptés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995. Cadre de politique internationale le plus exhaustif pour concrétiser les objectifs d'égalité entre les sexes, de développement et de paix, le programme de Beijing a défini 12 domaines de mobilisation prioritaires :

*Pauvreté - éducation et formation - santé - violence à l'égard de la femme - conflits armés - économie - pouvoir et prise de décision - mécanismes institutionnels - droits de la femme - médias - environnement – la petite fille*

En l'honneur de cet important anniversaire, la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars dans le monde entier, a cette année pour thème : « **Droits égaux, Opportunités égales : Progrès pour tous** ».

Depuis la Conférence de Beijing, des progrès ont été enregistrés dans un certain nombre de domaines, principalement en matière d'éducation. Néanmoins, bien que des législations et des politiques aient visé à remédier aux inégalités et discriminations à l'encontre des femmes, les progrès d'ensemble laissent encore à désirer. Des disparités subsistent entre les régions et à l'intérieur de certains pays. Les moyennes globales masquent en outre des différences entre les femmes selon les situations géographiques, le statut économique, l'ethnicité, l'âge, l'invalidité et d'autres facteurs.

### **De nombreux défis se posent en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes qu'il convient de traiter de façon urgente.**

- Peu de progrès sont à noter sur le front de la réduction des taux de **mortalité maternelle**. Chaque année, 536 000 femmes et jeunes filles meurent des suites de complications en cours de grossesse, à la naissance ou après un accouchement. L'écrasante majorité de ces cas sont relevés dans les pays en développement. On peut largement prévenir et traiter la plupart de ces complications.
- La **violence à l'encontre des femmes et des petites filles** est une véritable pandémie mondiale, 70 pour cent des femmes restant, confrontées à la violence pendant leur vie. Ce problème reste universel car des femmes et des petites filles sont violentées dans toutes les régions et tous les pays.
- L'accès aux marchés du travail et à une **profession décente** reste limité pour les femmes. On estime qu'en 2008, la population active comptait 52,6 pour cent de femmes pour 77,5 d'hommes. Jouissant de peu ou d'aucune protection sociale ou juridique, une femme occupe plus fréquemment une profession mal rémunérée, peu considérée et vulnérable

qu'un homme. La population active compte un pourcentage très élevé de femmes continuant à travailler dans l'économie informelle.

- Afin que les femmes puissent participer pleinement et dans des conditions d'égalité à **des instances de décisions importantes**, de sérieux défis restent à surmonter. Citons entre autres : les stéréotypes négatifs quant au potentiel des femmes et à leur rôle de leadership, le manque d'engagement des partis politiques et des dirigeants masculins, le financement insuffisant et la formation inadéquate des candidates ainsi que des représentantes officielles, les processus de sélection discriminatoires dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
- Les femmes continuent à être exclues ou sévèrement **sous-représentées** lors des **négoiations de paix** voire des processus de consolidation de la paix ou axés sur le désarmement. Depuis 1992, seulement 7,1 pour cent des membres des délégations officielles et 2,1 pour cent des signataires d'accords de paix sont des femmes. À ce jour, très peu d'entre elles ont officiellement fait fonction de médiatrices.

#### **Pourquoi les défis restent-ils si nombreux ? Plusieurs facteurs limitant les progrès dans tous les domaines clés ont été identifiés :**

- La prévalence de **stéréotypes négatifs basés sur le sexe**, reposant sur des croyances et des attitudes sociales, affecte les femmes et les hommes et limite leurs opportunités et leurs choix. Des postulats stéréotypés sur les femmes et le marché du travail engendrent une ségrégation professionnelle et des écarts de salaire entre les sexes. Une perception stéréotypée des hommes en tant que soutien de famille limite leur implication dans la vie familiale.
- Le peu d'engagement **des hommes et des garçons** freine les progrès en matière d'égalité entre les sexes dans tous les domaines. Il ne sera possible d'attirer l'attention sur les discriminations entre les sexes et de mobiliser un soutien pour un changement social qu'en amenant les hommes et les garçons à s'engager dans des mesures visant entre autres à éliminer la violence à l'encontre de la femme et à surmonter les stéréotypes.
- La sous-représentation des femmes dans les **instances de décisions** limite, dans tous les secteurs, l'intégration des perspectives égalitaires dans les politiques et les programmes publics. Ainsi, compte tenu de l'absence de femmes aux postes clés des processus de pacification, l'égalité des sexes fait l'objet d'une moins grande attention dans les accords de paix.
- La **violence à l'encontre des femmes** entrave les progrès dans de nombreux secteurs, dont la santé, l'éducation et l'emploi. La violence sexuelle à l'école ou sur le chemin de l'école est, par exemple, un obstacle majeur à la participation des filles à l'éducation.
- Les femmes continuent à effectuer la plupart des travaux domestiques et de la **prestation des soins**. Cette répartition inégale des responsabilités nuit à leurs opportunités éducationnelles et professionnelles tout en limitant leur engagement dans la vie publique.

À l'avenir, il appartient aux gouvernements de traiter en priorité les défis que les femmes sont tenues de relever. L'adoption de lois et de principes ne peut suffire ; c'est leur mise en œuvre efficace qui importe.

Voici quelques unes des mesures à prendre pour une mise en œuvre réussie : formation des représentants officiels, sensibilisation accrue des femmes à leurs droits fondamentaux et allocation des ressources adéquates. Dans les budgets et l'aide au développement, il convient de réserver une part plus grande à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

La volonté politique et le leadership sont des facteurs essentiels pour d'une part encourager une action soutenue en faveur de l'égalité entre les sexes ainsi que de l'autonomisation des femmes et des petites filles et d'autre part faire progresser le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme. Ce n'est qu'alors que les États pourront mener à bien le programme qu'ils ont lancé il y a 15 ans à Beijing : concrétiser les objectifs de développement du Millénaire et répondre efficacement aux crises mondiales.

\*\*\*\*\*

Pour un complément d'information et de la documentation sur la Journée internationale de la femme 2010, veuillez consulter l'adresse suivante :  
<http://www.un.org/events/women/iwd/2010/>

Pour un complément d'information sur le bilan après 15 ans de la Déclaration et du programme d'action de Beijing, veuillez consulter l'adresse suivante :  
<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing15/index.html>

Publié par le Département de l'Information de l'ONU en février 2010 DPI#2553F